

Le programme en chiffres

- √ 600 chaufferies en fonctionnement
- √ 400 emplois créés ou maintenus
- ✓ 235 MW de puissance installée
- ✓ 235 000 tonnes de bois consommé
- √ 55 000 tonnes équivalent pétrole évités chaque année
- ✓ 2M de tonnes de CO2 évités sur la durée de vie des chaufferies, soit 400 000 voitures parcourant le tour de la terre
- ✓ Les partenaires du programme :

ministère de l'Agriculture, ministère de l'Ecologie, ONF, AMORCE, Entreprises des Territoires, Caisse des Dépôts et Consignations, Fédération nationale des collectivités concédantes

Plus d'infos:

www.fncofor.fr www.1000chaufferies.com

Communiqué de presse

« 1000 chaufferies bois pour le milieu rural » 2007-2012

le bois énergie au cœur des territoires

A l'heure du bilan du programme « 1000 chaufferies bois pour le milieu rural » initié par la Fédération nationale des Communes forestières (FNCOFOR), l'ensemble des partenaires a salué la réussite de cet outil porteur de développement territorial fort.

Mis en œuvre de 2007 à 2012, ce programme "1000 chaufferies bois pour le milieu rural" a su mobiliser les collectivités propriétaires de forêts, consommatrices d'énergie et en charge des politiques territoriales.

En effet, la ressource bois énergie présente de multiples intérêts : lutte contre le réchauffement climatique, stabilité des prix, création et maintien d'emplois, autonomie énergétique des territoires, valorisation des bois de faible qualité, amélioration de la sylviculture.

Une approche territoriale affirmée

Le plan d'approvisionnement territorial (PAT) qui accompagne le programme a été commandé par une cinquantaine de territoires et couvre aujourd'hui plus de 3 millions d'hectares de forêt. Outil d'aide à la décision, il met en parallèle consommation et ressource mobilisable, définit les équipements à mutualiser et cible les investissements pour la mobilisation des bois.

La charte bois énergie

Forte de ce succès, en 2011, la FNCOFOR s'est dotée d'une charte bois énergie. Parmi les priorités qu'elle fixe: l'approvisionnement en circuit court des chaufferies bois du monde rural, et la volonté des élus des communes forestières d'approvisionner en quantité et en qualité les installations de chauffage des centres urbains de proximité.

La FNCOFOR et AMORCE ont d'ailleurs signé un accord-cadre qui encourage une solidarité entre le monde rural et le monde urbain par des échanges commerciaux équitables entre les propriétaires forestiers et les maîtres d'ouvrage de chaufferies et réseaux de chaleur.

Les PAT, un levier pour une dynamique territoriale

La FNCOFOR s'est félicitée de ce bilan, en rappelant que d'une logique de chaufferie « isolée », approvisionnée par les communes forestières, on était passé à une **logique plus globale et territoriale**, tant dans la dynamique de création de chaufferies qu'au niveau de l'approvisionnement.

« Les PAT ont permis aux territoires de développer une politique forestière en partenariat avec tous les acteurs de la filière. A plus grande échelle, certaines collectivités territoriales s'appuient sur les résultats des PAT pour construire, alimenter et piloter leurs politiques en matière de bois énergie. [...] En ce sens, le programme a dépassé ses objectifs initiaux! ».

Contact presse: **Dominique de La Rochette**, déléguée aux relations extérieures et à la communication - <u>dominique.delarochette@communesforestieres.org</u> – Tél. 01.45.67.61.20 Fédération nationale des Communes forestières – 13, rue du général Bertrand – 75007 Paris